Orientation après la 3e

publié le 06/05/2014

Une foire aux questions proposée par l'Onisep

Descriptif :

Pour tous les élèves de 3e, un palier d'orientation important se concrétise en fin d'année scolaire par la formulation de vœux de poursuite d'études, l'affectation dans un établissement scolaire, puis l'inscription au lycée.

Pour tous les élèves de 3e, un palier d'orientation important se concrétise en fin d'année scolaire par la formulation de vœux de poursuite d'études, l'affectation dans un établissement scolaire, puis l'inscription au lycée.
Qu'ils optent pour la **voie générale et technologique** ou la **voie professionnelle**, il leur faut suivre une procédure qui répond à un calendrier spécifique.
En se basant sur les questions posées par les internautes aux conseillers de la plateforme "Mon orientation en ligne", l'**Onisep** a réuni pour vous les réponses aux interrogations les plus fréquentes sur la procédure et sur la formulation des vœux d'orientation après la 3e.
Lire l'article

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.